Claude LEROY

Par : Jean-Yves Bonnard



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : LEROY
  - Prénom(s) : Claude
- Etat civil
  - Date de naissance : 24/05/1924
  - Ville de naissance : Compiègne
  - Département de naissance : Oise
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - imprimeur
  - Date de décès : 29/01/1981
  - Lieu de décès : Luzarches (Val d’Oise)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 15/8/1942
  - Lieu d'arrestation : Senlis
  - Département d'arrestation : Oise
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Amiens
  - Date de condamnation : 24/07/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Détention d'armes dans une intention d'activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : perpétuité

    - Parcours carcéral :
      - Compiègne (prison)
      - Amiens
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 18/12/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 646
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 12 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73669
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach

Biographie

Né le 24 mai 1924 à Compiègne (Oise), il est le fils unique du plâtrier Albert Arthur Leroy (Venette, 8 novembre 1897 – Saint-Denis, 1957) et de Mireille Henriette Désirée Verrier (née à Compiègne le 15 octobre 1902). Mariés le 21 juin 1921, ses parents s'installent dans la maison de famille des Verrier, au n°68 de la rue de Mercières à Compiègne (renommée après-guerre rue de Stalingrad), dans le quartier de Royallieu. En 1936, son père est mentionné comme manouvrier à l'usine hollandaise Nouryland, fabricant d'huile alimentaire.

Titulaire du certificat d'études primaires, Claude Leroy exerce la profession de margeur en imprimeur pour un salaire de 5 Fr par jour. Il entre dans les Jeunesses Communistes en 1939 puis renoue avec le parti en juin 1941 animé localement et dans la clandestinité par Robert Georgelin. Il forme alors un triangle avec ce dernier et Jacques Bourgeois puis recrute en septembre 1941 Ernest Flury à qui il remet des tracts à distribuer.

Il serait entré dans la Résistance le 1er novembre 1941. Une nuit, avec Jacques Bourgeois, il badigeonne en lettres énormes « Mort à Hitler » sur le mur extérieur de la *Feldgendarmerie* sise au n°73 de la rue de Paris. De par sa profession, Claude Leroy est sollicité pour réaliser des tracts qu'il co-rédige, imprime et distribue. Il met à disposition du groupe un local pour ses réunions clandestines. Il y rencontre Lucien Roger, chef du secteur 1 de l'Organisation Spéciale, mais aussi Georges Decock et Marcel Lignereux. Il héberge aussi au domicile de ses parents des cadres supérieurs du PC. En mars 1942, Claude Leroy recrute Lucien Lesne et Roger Russeil lesquels forment d'autres triangles par la suite.

Les parents de Claude Leroy sont aussi très impliqués dans la Résistance. Sa mère, Mireille, secrétaire de l'Union des Femmes Françaises sur Compiègne, assure la liaison avec Jeanne Léveillé et Eugénie Germain toutes deux chargées du tirage du journal *Les Jeanne-Hachette*. Son père, Albert et ses coéquipiers Maurice Lancel et René Drujon, assure la liaison avec les groupes communistes de Noyon.

Courant février – mars 1942, un interrégional communiste demande aux responsables locaux de préparer des actions dans l'Oise à l'occasion du 1er Mai. Outre la mobilisation des membres de l'Organisation Spéciale, le parti fait appel aux Jeunesses Communistes. La Fête du Travail doit être un marqueur d'opinion. Robert Georgelin planifie un ensemble d'actions. Il désigne Claude Leroy comme du chef du secteur 2 (Compiègne), lui adjoint Lucien Lesne et le met en relation Marcel Deneux, alias Raymond. Il se voit remettre un revolver, 30 grenades et de la poudre qu'il dissimule dans une planque en forêt de Compiègne. Claude Leroy participe aux actions conduisant à l'incendie de hangars du champ d'aviation de Margny-lès-Compiègne, à la mise à feu avec Jacques Bourgeois d'une meule de paille réquisitionnée par les Allemands à Royallieu chez le cultivateur Boursier, à l'attentat contre la permanence de la Légion des Volontaires Française (LVF), rues des Trois-Barbeaux à Compiègne (en donnant une grenade à Jacques Chevallier).

En mai 1942, au cours d'une réunion avec Marcel Deneux et Georges Decock au domicile de Pierrette Besson (sœur de ce dernier), Claude Leroy et Lucien Roger sont dotés chacun d'un traité de topographie, d'une boussole et de cartes d'état-major de la région pour les aider dans leur formation de chef de secteur. Marcel Deneux devant assurer des missions régionales, Georges Decock se voit confier la responsabilité du département de l'Oise avec l'appui de Claude Leroy et de Georges Decock formant ainsi le triangle départemental de l'Organisation Spéciale.

Le 24 juillet suivant, Claude Leroy aurait participé au sabotage de la voie ferrée Paris-Saint-Quentin au nord de Chevrières (revendiqué par les FTP Valmy).

Requis pendant cinq semaines pour des travaux agricoles à Senlis dans l'exploitation de M. Verlest, Claude Leroy est arrêté le 15 août 1942 par la *feldgendarmerie* de Creil. En effet, deux jours plus tôt, au cours d'un contrôle faisant suite à l'attentat ferroviaire à Sarron (Oise) réalisé le jour même, Jacques Bourgeois est arrêté tandis que Robert Georgelin parvient à s'enfuir. La police allemande ayant trouvé dans le portefeuille de Jacques Bourgeois une photographie de Claude Leroy, ses services se mettent à sa recherche et le trouvent effectuant son service rural.

Remis aux autorités françaises, Claude Leroy est interrogé dans le local de la 21e Brigade de police judiciaire de Saint-Quentin par le commissaire R. Chevalier. Il est frappé à coups de poing et matraqué. Brutalisés, Jacques Bourgeois et Claude Leroy parlent. Ils reconnaissent leur activité clandestine, leur appartenance aux Jeunesses Communistes et livrent les noms de leurs équipiers. La police judiciaire parvient à reconstituer la structure du groupe de la Jeunesse communiste de Compiègne. S'enchaînent une succession d'arrestations et de perquisitions notamment le 4 septembre. Ce jour-là, Lucien Thaye, Lucien Lesne, André Langelez, Ernest Flury, Etienne Drujon, Marcel Chevallier et se fille Muguette sont arrêtés. Jacques Chevallier se livre à la gendarmerie de La Croix-Saint-Ouen.

Détenu par l'autorité allemande, Claude Leroy est écroué à la maison d'arrêt de Compiègne (n°538) le 18 décembre 1942. Mis à l'écart, il subit un régime carcéral distinct de ses camarades arrêtés. Le juge d'instruction de Compiègne signe trois mandats de dépôts à son encontre, l'un pour incendie volontaire (27 octobre 1942), un autre pour usage d'explosifs et activité communistes (29 janvier 1943), un dernier pour détentions d'armes (8 mars 1943). Le 12 juillet 1943, Claude Leroy est transféré à la maison d'arrêt d'Amiens, ville où doit se tenir son procès. Le 17 juillet 1943, la section spéciale de la Cour d'Appel d'Amiens le déclare coupable d'incendies et de complicité d'incendies volontaires pour des faits commis à La Croix Saint-Ouen le 1er mai 1942. Elle le condamne à 8 ans de travaux forcés et à l'interdiction de séjour pour activité communiste (infraction au décret du 26 septembre 1939 modifié par la loi du 31 décembre 1941 portant dissolution des organisations communistes). Le 24 juillet 1943, il est condamné à la peine de dix ans de travaux forcés et à l'interdiction de séjour pour usage d'explosifs. En raison de la confusion des peines, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité pour détention d'armes dans une intention d'activité communiste, laquelle peine a commencé le 18 décembre 1942. Le président de la Section Spéciale indique, le 18 août, que Claude Leroy est un « militant communiste et terroriste très actif paraissant avoir joué un rôle important dans l'organisation communiste. Rien ne permet de penser qu'il doive renoncer à ses opinions ». Le procureur général, représentant le Ministère public, indique le lendemain que « la peine prononcée ne peut avoir un but d'amendement mais seulement d'intimidation ».

Tout comme ses camarades, Claude Leroy est transféré à la Centrale d'Eysses de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) où il est écroué le 18 décembre 1943 sous le numéro 646. Il prend place dans le Préau 3. Le 19 février 1944, l'organisation clandestine des détenus d'Eysses tente un soulèvement pour rejoindre le maquis nord du Lot-et-Garonne. Claude Leroy est membre de l'état-major des détenus qui organise l'insurrection puis négocie la reddition avec la préfecture lorsque les troupes d'occupation encerclent la centrale de pièces d'artillerie.

Le 30 mai 1944, des soldats de la Division SS *Das Reich* pénètrent dans la prison et ordonnent le rassemblement des détenus livrés par l'État Français. Près de 1200 hommes sont emmenés jusqu'à la gare de Penne d'Agenais, embarqués dans des wagons et transférés au camp de Royallieu, à Compiègne le 3 juin 1944. Tous sont déportés à Dachau le 18 juin 1944. Claude Leroy reçoit le matricule n°73 669, est affecté au block 21 avec Lucien Lesne (n°73 670) et Marcel Letort (n°73 371), puis au block 3 à Allach, près de Munich, du 30 juin 1944 au 30 avril 1945, date de la libération du camp par les Américains de la 2e Armée US. L'armée de Lattre de Tassigny lui permet de rentrer en France avec un arrêt à Constance et un transit par train sanitaire en passant par Bâle (Suisse) jusqu'au centre de rapatriement de Mulhouse (carte n°0303590 délivrée le 30 mai 1945). Un autre train l'emmène à Paris à la gare l'Est en passant par Troyes puis il est conduit par autobus à l'hôtel Lutetia pour y être ausculté et interrogé sur son parcours. La Maison du prisonnier de Beauvais (Oise) lui délivre une carte sous le n°010135 qui lui permet de percevoir une prime de 5000 F. Ses condamnations sont amnistiées par les ordonnances du GPRF à Alger du 1er juillet 1943 et du 9 août 1944.

De retour au domicile de ses parents, Claude Leroy reprend une activité professionnelle. Le 19 janvier 1946, il épouse à Venette (Oise) Aimée Renée Huriez (Venette, 11 septembre 1927 – Saint-Denis 13 novembre 2007), fille de maçon, qui lui donnera deux enfants. Le couple déménage durant l'année 1946. Employé au Gaz de France, il est noté résidant au n°3 rue de L'Alouette à Saint-Denis (Seine) en 1951 puis à la Cité Langevin, rue Jacques Woog, en 1959. Le foyer déménage ensuite à Écouen, au n°5 de la rue Édouard-Frère. Claude Leroy adhère à l'Amicale des anciens détenus patriotes de la Centrale d'Eysses dès le 16 juillet 1945. Par la suite, il devient trésorier de la FNDIRP pour la section de Compiègne. Le 28 août 1947, la commission nationale d'homologation des grades obtenus à titre FFI le maintien provisoirement sous le grade fictif d'aspirant (n°24 917). Il est alors rattaché au FTPF de l'Oise. En 1959, après cinq années de recours contre une notification de rejet de sa demande, Claude Leroy reçoit sa carte de déporté résistant délivrée par le ministre des Anciens Combattants et Victime de la Guerre.

Claude Leroy décède à Luzarches (Val d'Oise) le 29 janvier 1981.

Bibliographie

Jean-Yves Bonnard, Le 1er mai 1942 dans le Compiégnois, in Annales Historiques Compiégnoises n°170, printemps 2025, p.44-57.
Émile Hérisson, Mon village s'appelle La Croix Saint-Ouen, 1999, p.137.
Marcel Letort, Matricule 73671, journal d'un déporté résistant, Témoignages n°1, 2008.
André Poirmeur, Compiègne 1939-1945, 1968, p.14, 18-19, 28-30.
La Gazette de l'Oise du 24 juillet 1943.

Album photos



